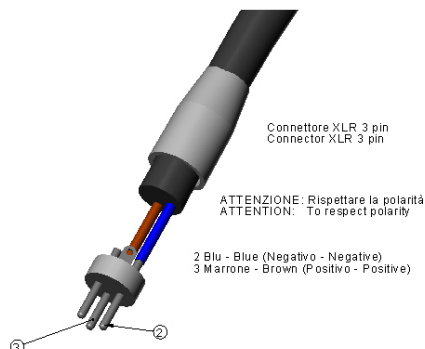


# DDL



**ATTENTION: Le driver doit marcher en union à son ou à ses spécifiques phares RGB et le parfait fonctionnement a été vérifié avant la livraison. Lire ATTENTIVEMENT les instructions suivantes avant d'effectuer n'importe quelle connexion électrique. Réclamations pour mauvais fonctionnements causés par erreurs de connexion ou de programmation faits par l'utilisateur ne seront pas acceptées. Ces instructions sont destinées aux installateurs d'appareils électriques ou au personnel technique compétent.**

Le driver DDL est l'unité de commande principale, d'usage simple, pour tous corps d'éclairage change-couleur (RGB). Il est l'interface du système et il permet de faire fonctionner de manière synchronisée les corps d'éclairage connectés, avec la possibilité d'être géré par une unité périphérique de contrôle (comme la CX-1203, la TXDMX, l'USB CONTROLLED DMX INTERFACE, l'USBDMX/SA ou le GDMX-GDMXT).

Le système accepte les signaux numériques avec protocole de communication DMX 512, par prises XRL standardisées pour l'input et l'output dès signaux, avec câblages de longueur max. de 150 mètres.

Le système DDL est composé par une boîte avec à son intérieur de 1 à  $n$  drivers de la série LX (03-09-12-21). Si Votre article est codifié comme DDL 1/3, la boîte contiendra un seul driver LX03, si l'article est le DDL 2/3 la boîte contiendra 2 drivers etc. Dans le cas où les drivers sont deux ou plus, le système sera déjà correctement interconnecté de manière que tous drivers marchent de manière synchronisée. Le modèle de driver LX... sera naturellement celui compatible avec le type de phares RGB à contrôler. Généralement les modèles standards sont composés par drivers égales, mais à l'intérieur d'un système DDL, par exemple DDL3, deux drivers LX09 (pour phares 9 LEDs RGB) et un driver LX21 (pour phares 21 LEDs RGB), peuvent aussi coexister, selon la spécifique installation à réaliser.

L'installation marche directement de 180 à 240 Vac, parmi un ou plus alimentateurs déjà câblés dans la boîte, et pour le fonctionnement de l'ensemble, il faudra simplement connecter le câble d'alimentation au terminal indiqué. Sur chaque driver LX... est présente une ou plus plaques à bornes, auxquelles connecter les câbles des phares RGB selon le schéma indiqué dans le tableau ici suivant ou dans tous les cas selon les étiquettes d'instructions appliquées sur le DDL.

## Légende Couleurs CABLES (Pour appareils à LED RGB de production TECTOR)

**ATTENTION: Les couleurs du câble 4-pôles de chaque phare peuvent changer selon la section du câble, comme indiqué dans le tableau suivant :**

Câble 4x0,75 mm <sup>2</sup> RN-F	Câble gris	Connecter au terminal common +
	Câble vert	Connecter au terminal G
	Câble bleu	Connecter au terminal B
	Câble rouge	Connecter au terminal R

Le terminal se présente avec un triple terminal pour le pôle positif, à cause du courant plus haut sur cette sortie. Le câble du commun peut être connecté indifféremment à un des trois terminaux common +.

Si les phares à connecter sont plus d'un, la boîte est fournie avec des spéciales terminaux additionnels pour faciliter les opérations de câblage. Dans ce cas suivre les étiquettes positionnées à l'intérieur du tableau électrique. Chaque tableau DDL est fourni avec les indications sur le type et le numéro max. de phares à connecter à chaque driver. **Il est important de ne pas connecter un modèle différent de phare ou de ne pas excéder à connecter un numéro majeur de phares par rapport à celui indiqué, pour éviter le sur-chauffage ou le mauvais fonctionnement du circuit (voir tableau suivant).**

## Tableau général pour DDL standard

DDL1/3 1-10 phares 3 Led	DDL2/3 11-20 phares 3 Led	DDL3/3 21-30 phares 3 Led	DDL4/3 31-40 phares 3 Led
DDL1/9 1-10 phares 9 Led	DDL2/9 11-20 phares 9 Led	DDL3/9 21-30 phares 9 Led	
DDL1/12 1-8 phares 12 Led	DDL2/12 9-16 phares 12 Led	DDL3/12 17-24 phares 12 Led	
DDL1/21 1-6 phares 21 Led	DDL2/21 7-12 phares 21 Led	DDL3/21 13-18 phares 21 Led	

Les informations données ci-dessus sont référées à conditions standard d'utilisation. Contactez notre bureau technique pour d'ultérieures informations ou en cas d'applications particulières ou de multi-drivers pour grandes installations.

Une fois effectuées les connexions des phares RGB et de l'alimentation Vdc, et après avoir inséré la tension, le led jaune s'allume (Led Power ON – photo 2) et le driver peut marcher en modalité AUTOTEST, avec la fonction de change-couleur automatique (Pour les différentes fonctions, voir la section PREDISPOSITION AUX SHOWS AVEC BOUTON). La vitesse du cycle change-couleur peut être modifiée en usine, sur demande.

**ATTENTION: TOUTES MODIFICATIONS SUR LES DIP-SWITCHES DU DRIVER ET TOUTES CONNEXIONS DU DRIVER ET DES PHARES DOIVENT ETRE EFFECTUEES SEULEMENT AVEC L'INSTALLATION ETEINTE.**

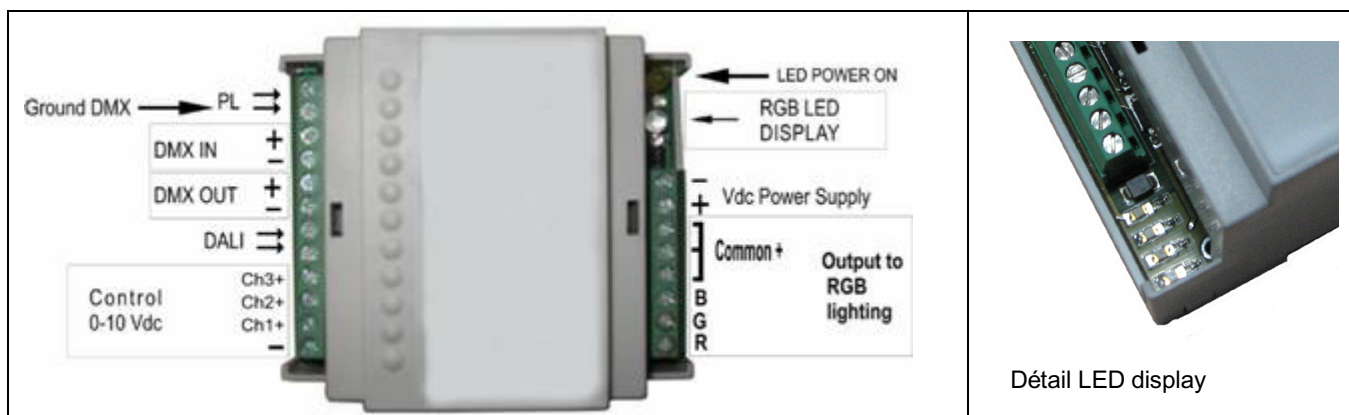


Photo 2

La configuration de la modalité de fonctionnement est faite avec opportune mise en place des dip-switches (voir photo 4) présents sur la carte de chaque driver de la série LX... L'accès aux dip-switches est fait avec le déplacement du couvercle du driver, comme représenté dans la photo 3 (sur chaque couvercle une étiquette pour reconnaître les terminaux a été appliquée. Il est nécessaire donc de remonter le couvercle comme on l'a trouvé, pour éviter d'inverser la connexion). Chaque driver LX... dispose d'une visualisation avec 3 LEDs (rouge, verte et bleu), pour contrôler de loin le comportement du phare ou des phares connectés.

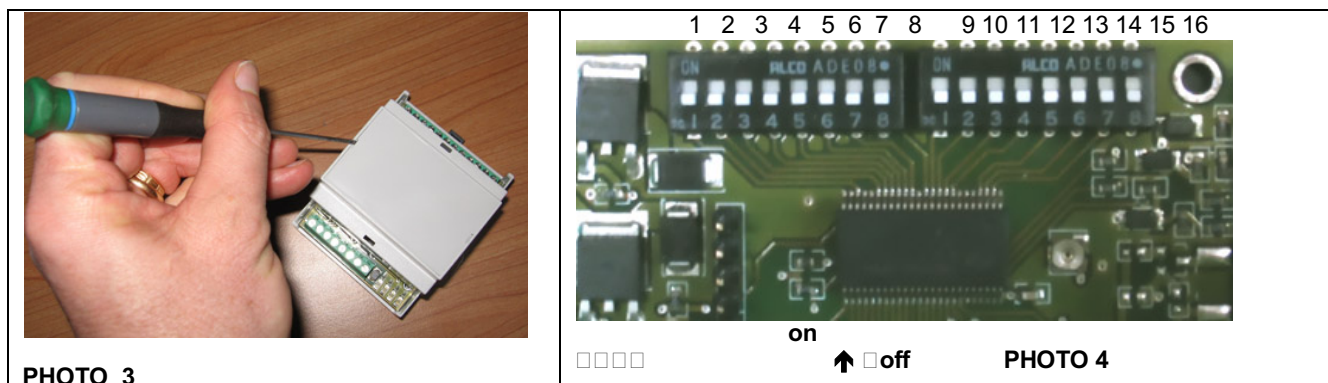


PHOTO 3

PHOTO 4

### ETEINT

Avec établissement de cette modalité sur les dip-switches on obtient le zéro tage des trois canaux RGB indépendamment des signaux d'entrée présents sur les terminaux. Le système est éteint.

### PREDISPOSITION AUX SHOWS AVEC BOUTON

Avec établissement de cette modalité sur les dip-switches, le dispositif engendre sur les trois canaux RGB une série de shows préétablis. Les shows peuvent être changés en connectant un bouton OFF-ON monostable, aux terminaux PL du driver. Au départ du système les phares connectés au drivers commenceront à changer couleur avec un cycle RGB (vitesse installable en usine). Avec action cyclique sur le bouton, on obtient les suivantes simples fonctions de base:

- ✓ Blocage momentané de la scène
- ✓ Rouge
- ✓ Vert
- ✓ Bleu
- ✓ Rose/Violet (Rouge 100% + Bleu 100%)
- ✓ Couleur blanc simulé
- ✓ Eteint

Une nouvelle impulsion fera repartir le système du cycle RGB.

Le bouton peut être remplacé par une impulsion qui provient d'un relais monostable (récepteur radiocommandé), à actionner par télécommande (optionnel).

Pour la transmission du contrôle aux éventuels drivers additionnels, il faut effectuer les connexions DMXIN et DMXOUT entre chaque driver. Les switches seront posés comme ça:

- Si on dispose d'un seul driver, il sera suffisant de déplacer le dip-switch 15 sur ON;
- Si on dispose de deux ou plus drivers, il sera suffisant de déplacer le dip-switch 13 sur ON sur le premier driver (celui avec le bouton connecté) et le dip-switch 14 sur ON sur tous les drivers suivants.

## **CONTROLE AVEC SIGNAL DMX EXTERIEUR** **(Fonctionnement avec unité (de 3 à 512 canaux))**

Pour utiliser ce contrôle (soit en gestion unique qu'en gestion multiple) il faudra déplacer le dip-switch 14 sur ON sur tous les drivers de l'installation. Le dispositif peut recevoir le signal DMX512 sur les terminaux "DMX-IN" (voir photo 2). Pour l'usage du protocole DMX512 il est nécessaire d'introduire l'adresse du dispositif. Cette adresse est à introduire par les dip-switches du numéro 1 au 9 (512 adresses). Chaque dispositif occupe le canal affiché et les deux suivants (R-G-B). Pour effectuer la correspondance entre canaux et dip-switches affichés, on renvoie à la consultation du tableau relatif. Si pas inclus aux présentes instructions, peut être demandée à la TECTOR Srl, ou téléchargé du website [www.tector.it](http://www.tector.it) dans l'aire DOWNLOAD.

Si les phares sont fait fonctionner de manière synchronisée, l'unité peut gérer un nombre indéfini de drivers, toujours à condition que chaque driver soit connecté au driver suivant par les entrées DMX. Un des drivers sera connecté à l'unité par une des entrées disponibles (DMX OUT sur l'unité - DMX IN sur le driver). Tous drivers devront dans tout cas être connectés entre eux selon le schéma suivant: le premier driver entre DMX OUT de l'unité et DMX IN sur le driver. Connexion du driver suivant entre DMX OUT du premier driver et DMX IN du deuxième driver et ainsi de suite, en respectant les polarités.

Les drivers peuvent naturellement être installés en endroits différents, et vu qu'il s'agit de signaux numériques, le type de câble et la longueur des connexions ne sont pas importants; il est dans tout cas recommandé de ne pas excéder les 150 mètres. Si nécessaire en cas de connexions très longues, effectuez aussi une connexion de masse, par le terminal Ground DMX. En cas d'usage de beaucoup de drivers ou de connexions longues, il peut être nécessaire de prévoir des répéteurs de signal DMX.

### **GESTION UNIQUE**

Pour activer la modalité "GESTION UNIQUE", il ne faut pas intervenir sur les switches intérieurs (1-9) de chaque driver. Avec cette modalité, seulement les curseurs et les boutons 1-2-3 et le CHASE 1 de l'unité (voir les instructions de fonctionnement de l'unité CX-1203) sont actifs et donc avec intervention sur ces commandes, tous phares connectés marcheront de la même façon.

**ATTENTION: Les modifications pour synchroniser et commander les phares sont à effectuer avec l'installation éteinte. Au moment de la nouvelle amorce, les drivers reconnaîtront automatiquement les modifications effectuées.**

### **GESTIONE MULTIPLE**

Avec cette fonction, et avec action sur les switches intérieurs, il est possible d'obtenir trois contrôles différents, qui peuvent être trois phares différents ou trois blocs de phares différents composés par un numéro indéfini de phares. Pour la gestion multiple, tous drivers devront dans tous les cas être connectés entre eux par les connexions DMX et un d'eux à l'unité. Connexion du premier driver entre DMX OUT de l'unité et DMX IN sur le driver. Connexion du driver suivant entre DMX OUT du premier driver et DMX IN du deuxième driver et ainsi de suite.

Pour le premier phare ou le premier bloc de phares, on ne doit pas intervenir sur le singulier driver ou sur les drivers relatifs au premier bloc de phares qu'on veut synchroniser entre eux. (Switches de 1 à 9 sur OFF)

Pour le deuxième phare ou le deuxième bloc de phares, il est suffisant d'intervenir sur le singulier driver ou sur les drivers relatifs au deuxième bloc, avec déplacement du switch nr. 3 en position ON.

Pour le troisième phare ou le troisième bloc de phares, il est suffisant d'intervenir sur le singulier driver ou sur les drivers relatifs au troisième bloc, avec déplacement du switch nr. 4 en position ON.

Naturellement on peut connecter aussi seulement deux groupes de phares.

De cette manière, sur l'unité sont actifs:

Curseur et boutons 1-2-3 pour le premier phare ou le premier bloc de phares

Curseur et boutons 5-6-7 pour le deuxième phare ou le deuxième bloc de phares

Curseur et boutons 9-10-11 pour le troisième phare ou le troisième bloc de phares

Boutons CHASE1-CHASE2-CHASE3

Les curseurs et les boutons 4-8-12 ne sont pas actifs.

Pour l'usage correct de l'unité faites référence aux instructions relatives.

Avec l'usage des unités DMX, différentes de la CX-1203 avec gestion de plusieurs canaux, faire référence aux instructions de l'unité-même. Les phares RGB peuvent être aussi synchronisés par une interface USB à connecter à l'ordinateur. Le système donne infinies possibilités de gestion et de contrôle des scènes. Pour d'autres informations, consulter le produit USBDMX ou USBDMX/SA dans la section RGB de notre site ou les éventuelles instructions additionnelles.

**ATTENTION: Les modifications pour synchroniser et commander les phares sont à effectuer avec l'installation éteinte. Au moment de la nouvelle amorce, les drivers reconnaîtront automatiquement les modifications effectuées.**

## **CONTROLE AVEC SYSTEME +- 10 Vdc**

La version standard du driver LX... est prédisposée pour un contrôle linéaire (+- 10V) sur chacun des trois canaux R, G et B. Il s'agit d'une fonction Dimmer, pour régler la lumière de 0 à 100%, qu'on peut obtenir avec l'application d'un signal +- 0...10 Vdc, aux terminaux - et ch1+ (Rouge), ch2+ (Vert), ch3+ (Bleu) du driver. Tous terminaux du système de contrôle 0-10 Vdc de chaque driver doivent être connectés en parallèle entre eux, avec respect de la polarité. Pour jouir de ce type de contrôle il faut positionner les dip-switches 14 et 15 sur ON.

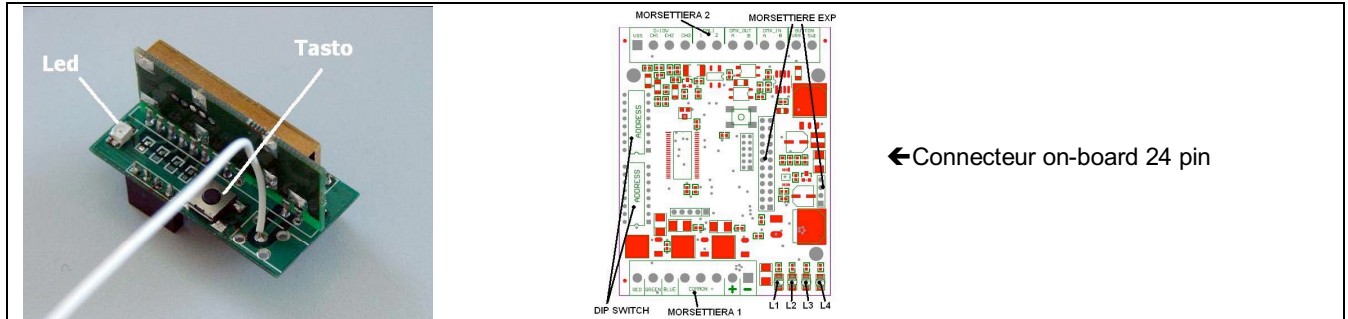
## CONTROLE AVEC TELECOMMANDE - TXDMX

Si le système est équipé avec TXDMX (contrôle avec télécommande), il sera suffisant de démarrer l'équipement et agir sur le télécommande en dotation, car les dip-switches ont déjà été réglés en usine.

Ce système permet la gestion de chaque driver et des phares connectés, par un simple télécommande.

La configuration prévoit un "driver primaire" dans lequel le récepteur à radiofréquence et, si nécessaires, drivers suivants d'un nombre indéfini, sont logés, selon le nombre de phares à contrôler.

S'il n'est pas présent (achat suivant), ce récepteur doit être inséré sur le circuit imprimé du driver, avec l'usage des spéciaux connecteurs présents on-board. Pour habiliter le système il faut déplacer sur ON les dip-switches 13 et 14 du premier driver (celui où le récepteur est intégré) et le dip-switch 14 des drivers suivants.





Sur le dispositif récepteur sont présents un led de signalisation et un bouton. Avec pression et relâchement de ce bouton, on entre dans la phase d'apprentissage, qui permet d'associer un ou plus télécommandes au dispositif. Quand le bouton vient appuyé, le led clignote rapidement pour 10 secondes; pendant ce temps la pression d'un n'importe quel bouton du télécommande sera apprise par le récepteur. La produite programmation du dispositif sera indiquée par le led avec lumière fixe, après quoi le led s'éteint et le dispositif est prêt à travailler. Il est possible de répéter cette procédure pour faire apprendre au dispositif jusqu'à 10 télécommandes.

Pour restaurer le dispositif (effacement des télécommandes associés), appuyez le bouton et relâchez-le, après quoi le led commence à clignoter; après quoi appuyez une autre fois sur le bouton et tenez-le pressé pour environ 5 secondes, jusqu'à quand le led sera de nouveau éteint. Au relâchement du bouton le led clignotera 5 fois, indice que la mémoire a été effacée.

**NOTICE:** Le champ de portée du système télécommande/récepteur est de plus de 100 mètres en plein air; la portée peut être considérablement diminuée à cause de conditions environnementales, obstacles ou interférences (ex. mur de béton armé) et par la charge des batteries du télécommande.

## MODALITÉ DE FONCTIONNEMENT:

La télécommande dispose de 4 boutons: en agissant opportunément sur eux, comme selon le tableau ci-dessous, on obtient 44 différents effets de lumière.

Legenda:		 	
S1	S2	S3	S4
Show 1 <b>dl</b> Show 1 <b>dm</b> Show 1 <b>dv</b>	Memory (*) Blanc Blanc chaud Blanc froid	/	OFF ON DIMMER (**)
Show 2 <b>dl</b> Show 2 <b>dm</b> Show 2 <b>dv</b>	Rouge Orange 1 Orange 2 Orange 3		
Show 3 <b>dl</b> Show 3 <b>dm</b> Show 3 <b>dv</b>	Jaune 1 Jaune 2 Vert 1 Vert 2		
Show 4 <b>dl</b> Show 4 <b>dm</b> Show 4 <b>dv</b>	Vert 3 Vert 4 Eau verte Caraïbes		
Show 5 <b>dl</b> Show 5 <b>dm</b> Show 5 <b>dv</b>	Bleu ciel Bleu 1 Bleu 2 Bleu 3 Lavande Violet Rose 1 Rose 2 Rose 3 Rose 4 Rose 5 Violet foncé Pourpre 1 Pourpre 2		

Show 1: cycle de changement de couleur en passant du rouge au vert et au bleu avec fondu enchaîné (tandis que une couleur diminue son intensité jusqu'à ce qu'elle s'éteigne, la couleur suivante augmente l'intensité, de sorte qu'il n'y a jamais de moments complètement sombres).

Show 2: cycle de changement de couleur en passant du rouge au vert et au bleu avec un seul fondu (la couleur diminue son intensité jusqu'à ce qu'elle s'éteigne. Ensuite, la couleur suivante commence à s'allumer avec effet fondu. Il y a des moments sombres dans la transition d'une couleur à une autre).

Show 3: cycle de changement de couleur où les canaux vert et bleu s'allument et s'éteignent de façon alternée.

Show 4: cycle de changement de couleur où les canaux rouge et bleu s'allument et s'éteignent de façon alternée.

Show 5: cycle de changement de couleur où le canal rouge est toujours allumé, tandis que les canaux vert et bleu s'allument et s'éteignent de façon alternée.

\* La fonction Memory vous permet de bloquer n'importe quel cycle de changement de couleur présent sur la touche S1. Pendant un cycle présent dans S1, en appuyant sur la touche S2, la couleur sera bloquée et stockée dans la séquence des fonctions présentes sur S2, exactement lorsque la touche S2 est pressée. De cette manière, la couleur peut toujours être rappelée en faisant défiler la liste des fonctions S2. Si nous appuyons de nouveau sur la touche S2 pendant un cycle de changement de couleur présent sur la touche S1, la nouvelle couleur sera écrasée sur la précédente.

\*\* La fonction DIMMER présente sur le bouton S4 permet d'augmenter ou diminuer l'intensité de la couleur des fonctions S1 et des fonctions S2. En pressant et en maintenant la pression sur le bouton S4, l'intensité de la couleur diminue jusqu'au minimum permis par le software. En répétant cette opération, l'intensité de la couleur augmente jusqu'au 100% de la fonction. Pour allumer et éteindre l'appareil, pressez et relâchez le bouton S4.

**ATTENTION: Certaines couleurs pourraient résulter altérées selon la sensibilité de l'observateur et l'angle de diffusion des optiques.**

En cas de blackout, le système garde en mémoire la dernière formulation mémorisée, de sorte que au retour de l'alimentation électrique, le système va reprendre là où il s'était arrêté, sans la nécessité d'une intervention manuelle de rétablissement.

#### **FONCTIONS DIMMER AVEC TXDMX**

En utilisant le module à radiocommande optionnel, qui peut être acheté aussi séparément, il est possible d'obtenir une fonction dimmer pour régler les trois canaux RGB. Si on presse et tient pressé le bouton S1, l'intensité lumineuse du canal RED augmente de 0 à 100%. Si on relâche ce bouton et puis on le presse de nouveau (en le tenant toujours pressé), l'intensité lumineuse va décroître de 100% à 0. De la même façon du bouton S1, le bouton S2 règle l'intensité lumineuse du canal GREEN, et le bouton S3 règle le canal BLUE. Le bouton S4 allume et éteint l'installation. Pour activer cette fonction il faudra déplacer sur ON les dip-switches 13 et 15 du premier driver (celui sur lequel le récepteur est intégré) et le dip-switch 14 des drivers suivants. Pour l'insertion du récepteur sur le circuit imprimé du driver, référez-Vous à la section **CONTROLE AVEC TELECOMMANDE - TXDMX**.



**ATTENTION:** La sécurité de l'appareil est garantie seulement si les instructions qui suivent sont respectées. Le fabricant n'assume aucune responsabilité en cas de non-respect des instructions suivantes de la part de l'utilisateur ou de sa formation pas adéquate. En cas de doutes, faites appel aux compétences d'un professionnel.

**CONDITIONS DE GARANTIE** – L'usage du produit implique l'acceptation des conditions de garantie ci-dessous.

Les produits rentrants dans le champ d'application des Directives 89/336, 92/31 et 73/23 CE, mises à jour par la Directive 98/68 CE et modifications suivantes, doivent être conformes aux principales conditions requises qui y sont contenues, afin de pouvoir être mis sur le marché et installés sur le territoire de l'Union Européenne. La conformité aux Directives CE est certifiée par le marquage CE sur le produit et/ou sur son emballage, ou sur les instructions d'emploi. Les produits qui n'entrent pas dans le champ d'application des directives CE sont, dans tous les cas, conformes à la Directive 92/89 (Sécurité Générale des Produits). Les produits destinés seulement à l'exportation dans pays qui n'adhèrent pas à l'Union Européenne, et dont la diffusion sur le marché européen est interdite, respectent les préconisations en matière de sécurité, sont fabriqués conformément aux règles de l'art et, si installés correctement et par personnel expert, si utilisés en conformité à l'usage auquel ils sont destinés et soumis à entretien régulier, quand cela est prévu, sauvegardent la sécurité des biens et des personnes. Il est précisé que les produits n'ayant pas destination prédéterminée doivent être utilisés par un personnel expert, exclusivement à usage professionnel. Les indications, les mesures et les plans des produits ne sont reportés qu'à titre d'exemple et ne sont en aucune manière contraignants. Tous les produits doivent être raccordés et installés par un personnel compétent et selon les normes "CEI installations" en vigueur en Italie, selon les normes européennes ou selon les instructions. Aucune responsabilité n'est assumée en cas de dysfonctionnement ou de dommages causés par une installation incorrecte, pour manque de connaissance, manquée lecture des instructions, ou incorrecte interprétation des instructions-mêmes. Il est à la charge de qui installe ou de qui utilise le produit, d'adopter toutes mesures et toutes précautions prévues par les "normes" et par les instructions données avec le produit, afin qu'une installation ou une utilisation incorrecte ne puisse pas causer des dysfonctionnements qui peuvent compromettre la sécurité des biens et des personnes.

**GARANTIE LEGALE** – La garantie légale est donnée au consommateur final, a une durée de 2 ans de la date d'achat et est donnée pour les défauts de conformité du produit, pour un défaut intrinsèque du produit, entendu comme défaut de fonctionnement ou comme non-correspondance du bien à ce qui établi au moment de l'achat. Tector n'est pas responsable d'un défaut de conformité de la marchandise si, au moment de la conclusion du contrat, l'acquéreur connaissait ou ne pouvait pas ignorer ce défaut de conformité. Toutes réclamations relatives à des vices présumés de la marchandise, ainsi que toute autre contestation éventuelle sur la marchandise, doivent être dénoncés au revendeur par écrit et dans le délai de huit jours à partir de la date de la réception. En tous cas, le droit à la garantie cesse si l'acquéreur ne dénonce pas les vices au vendeur dans un délai de huit jours après la constatation. De toute façon l'acheteur déchoit du droit à la garantie, s'il ne dénonce pas les vices au vendeur dans huit jours de la découverte. La garantie légale contemple la réparation ou le remplacement du produit qui n'est pas conforme à l'origine, après restitution du même et, quand cela n'est pas possible, la réduction du prix ou la résolution du contrat.

**GARANTIE COMMERCIALE** - La garantie est valide seulement entre Fabricant et Acheteur et a une durée de deux ans à partir de la date de fabrication indiquée sur l'étiquette de l'emballage (numéro sériel; ce numéro doit être transcrit dans le spécial espace de la présente fiche technique qui doit être retournée avec l'appareil). La garantie s'applique seulement si le matériel est retourné dans un emballage apte, si les composants de l'appareil sont substantiellement intacts ou, au moins, pas modifiés ou falsifiés intentionnellement. La présente est une garantie limitée et, sauf le cas de dol ou faute grave, la garantie exclut, entre autres, les coûts pour la désinstallation ou installation et/ou les moyens d'accès aux produits, les dommages imputables au produit ou à son manqué fonctionnement, inclus manque à gagner, manque d'économies, et dommages spéciaux, indirects ou conséquents et pour d'éventuelles demandes d'indemnisation tiers faites par l'acheteur. La Tector déclin en plus tous débits, suite à contestations pour pertes de profit, ou pour dommages à choses ou personnes causés par un usage impropre du produit où par une installation inadéquate. La responsabilité de la Tector est entendue uniquement pour les défauts du produit qui se manifestent dans les conditions normales d'utilisation prévues dans les instructions du produit ou bien dans son utilisation correcte conformément aux règles de l'art ou l'éventuelle réglementation de référence. En particulier, aucune responsabilité n'est assumée pour les défauts dérivants **de cas de force majeure**, d'événements atmosphériques ou de calamités naturelles (surtensions, foudres, etc.), installation incorrecte, usage impropre ou non conforme aux instructions ou en violation de n'importe quel standard, code de sécurité, de normes ou instructions d'usage, entretien non correcte ou n'importe quel autre abus, modifications faites sans l'accord de la Tector, déclin des performances du produit et/ou à sa dégradation esthétique dues à la normale détérioration du même en conditions d'usage normal. La garantie n'est pas opérante en cas de détérioration ou corrosion du produit, suite à un usage en milieux particulièrement agressifs ou pour l'usage des produits de ménage pas indiqué. Aussi si la fourniture des pièces de rechange est assurée, on n'aura pas le remplacement gratuit des parties fragiles ou de consommation, qui ne sont pas couvertes par garantie et, en l'espèce pour les produits pour éclairage, la garantie ne couvre pas les verres et les ampoules.

Pour clarté, la garantie N'EST PAS opérante si les appareils sont utilisés et/ou installés de manière pas conforme aux instructions jointes au produit et aux bonnes normes techniques et électriques, si le produit est utilisé sans son alimentateur spécifique quand cela est prévu par les instructions, s'il est modifié sans l'autorisation de la Tector, s'il a été réparé avec des composants pas aptes ou pas originales, s'il est falsifié ou s'il ne présente pas tous composants (par exemple vis, passe-câbles, garnitures etc.), s'il est cassé à la suite de chocs, de chutes ou d'emploi impropre, s'il a été endommagé par la pénétration de l'eau causée par incurie, inattention ou non-correcte application technique des instructions de montage. La garantie est bien limitée à la réparation du produit défectueux et/ou à son remplacement par un produit équivalent, dans la mesure où le constructeur retient le bien fondé du motif du retour. Se précise que les tonalités de lumière du LED, ou sa température couleur, sont sujets à tolérances plus ou moins sensibles par respect aux valeurs nominales déclarés et imposés par le fabricant dès LEDs. Pour cette raison ne seront pas acceptées des contestations sur les variations de tonalité, une fois que le produit sera installé. Le période de garantie de deux ans est à partir de la date de fabrication ou de livraison du produit et toujours à condition que l'acquéreur puisse démontrer la bonne conservation du produit, la bonne installation, la bonne utilisation et l'usage non-impropre; la garantie est entendue limitée, au choix de la Tector, à la restitution avec remboursement du prix ou à la réparation gratuite ou au remplacement des produits défectueux. La garantie est rompue si le produit est retourné dans un emballage inapte ou s'il n'est pas rendu dans son intégralité ou bien en mauvaises conditions dues, selon le producteur, à causes différentes de la simple utilisation du produit, même prolongées dans le temps. Le remboursement pour dommages, si réellement documentés et vérifiés par Tector, est admis seulement dans le cas où la Tector n'acquiesce pas aux conditions contractuelles de garantie légale ou commerciale, qui prévoient la réparation ou le remplacement du produit, raison pour laquelle le contrat de vente doit être légalement résolu. En tous cas, le remboursement sera dû dans les limites max. du double de la valeur du produit acheté et en tous cas pas supérieure aux limites prévues par nos conditions de vente, qui sont du 15% de chaque fourniture avec un limite max. d'Euro 15.000, sans tenir compte du nombre des fournitures. Pour profiter des droits ci-dessus, l'acquéreur devra être en règle avec les paiements prévus dans le contrat de vente.

**EXTENSION DE GARANTIE** – L'extension de garantie du produit est entendue donnée sur la base des suivantes clauses supplémentaires.

- Sont valides toutes conditions de garantie prévues de la date de production ou de livraison si différente, jusqu'aux 24 mois suivants; de suite seront valides seulement les conditions dont aux points suivants.
- La durée de la garantie est étendue à 3 ou 5 ans de la date de production imprimée sur le produit, ou si majeure, de la date de livraison, seulement et exclusivement si l'extension de garantie avec sa relative durée est indiqué sur les documents de vente.
- La garantie supplémentaire est entendue donnée seulement pour les produits qui cessent de marcher dans le période de 3 ou 5 ans de la date dont au point 2, et pour les causes dont aux points suivants. On va intervenir sous garantie, avec les limitations dont aux points suivants, seulement pour le complet arrêt de fonctionnement du produit dû à rupture ou épuisement d'un ou plus composants mécaniques, électriques ou électroniques où pour détérioration et dû à la rupture des composants à cause de la corrosion du produit. La garantie n'est pas appliquée aux produits qui ont une normale décroissance des caractéristiques électriques, mécaniques ou esthétiques, dues au temps passé, à facteurs environnementaux ou à usage intensif, donc un produit esthétiquement dégradé, mais fonctionnant, ne sera pas remplacé sous garantie. En considération que l'usage d'une ampoule non-apte peut dégrader le produit avec conséquences semblables à celles provoqués par la corrosion atmosphérique, éventuelles demandes de réparation ou remplacement sous garantie ne seront pas prises en considération dans le cas où le produit parvient au fabricant sans ampoule, aussi si brûlée, et donc s'il ne soit pas possible de vérifier si le produit a été utilisé correctement. La garantie ne sera pas opérante en cas d'usage impropre ou de corrosion déterminée par agents non atmosphériques, par exemple solvants ou acides de ménage, ou pour un produit corrodé à cause de renversement accidentel d'essences, huile ou d'autres matériels qui pourraient endommager le produit-même. La garantie ne sera pas opérante s'il sera évident que l'utilisateur n'a pas pourvu à un entretien régulier et au nettoyage du produit, et particulièrement s'il n'a pas tenu parfaitement net le verre, sans incrustations et dépôts de saleté.
- En particulier la garantie n'est pas appliquée pour les produits encore marchants, mais qui ont une décroissance du rendement lumineux plus accentuée par rapport à d'autres produits.
- Le période de garantie implique un cycle de fonctionnement max. de 4000 heures/an.
- La garantie n'est pas appliquée dans le cas où ne soient pas respectées toutes conditions prévues par la garantie légale et commerciale et quand d'autres interventions d'entretien non-corrects ont été effectués, ou remplacement de parties non originales, ou n'importe quel autre type d'intervention qui ait modifié le produit ou l'installation originaire. Elle n'est pas appliquée dans le cas où la rupture du produit a été déterminée par événements météorologiques extrêmes (ouragan, séisme, inondation), par fulmination directe ou indirecte, par vandalisme ou actes de guerre (banditisme, émeutes, révolutions), ou par n'importe quelle autre forme d'endommagement intentionnel ou involontaire que ne peut pas être reconduite à un défaut du produit.
- Pendant la période d'extension de garantie, aucune charge sera reconnue, sauf la mise à disposition de l'acquéreur, ex-works, d'un produit en remplacement ou la réparation du même. Seulement en cas de dommage, réel et qui peut documenter que le produit ait endommagé biens ou personnes, l'assurance RC produits stipulée par Tector ira intervenir.
- L'extension de garantie de 3 ou 5 ans sera entendue opérante seulement suite à vérification de l'installation, avant de la mise en œuvre, par un notre préposé et avec modalité à notre discrétion. Les frais de cette vérification seront normalement inclus dans le prix de vente du produit. Comme alternative, à discrétion de la Tector, sera demandée une certification de correcte exécution des travaux, à la charge de l'acquéreur, rédigée par un installateur professionnel.
- La garantie, comme il est prévu au point 3, sera activée suite à une communication régulière jointe à documentation appropriée (sommaire relation technique et photographique) de la part de l'acquéreur. Après l'inspection de la documentation, la Tector s'engage à retirer le matériel qui a cessé de marcher et qui devra être fait parvenir franco de port; la Tector s'engage à sa discrétion à réparer où remplacer le produit qui a cessé de marcher, dans 60 jours depuis la réception, et à le mettre à disposition de l'acquéreur chez son établissement de fabrication. La réparation n'engage pas le fabricant à fournir un produit nouveau, mais bien la remise en service du même. Le remplacement, s'il est retenu nécessaire, n'engage pas le fabricant à fournir un produit exactement identique, mais bien adaptable à la place de l'original, avec les mêmes caractéristiques et la même fonction.
- Dans le cas où le produit soit, pendant ce temps, sorti de production, la Tector s'engage à remplacer le produit qui ne fonctionne plus, avec un produit similaire ou équivalent. Dans cette éventualité, l'acquéreur ira correspondre à la Tector un remboursement du 50% du prix de vente originaire du produit.
- Dans le cas où l'objet de la garantie soit un produit fabriqué expressément et sur spécification de l'acquéreur, la Tector s'engage à pourvoir à la réparation ou au remplacement, jusqu'à un maximum du 10% des pièces vendus. Dans ce cas Tector se réserve de pourvoir dans 120 jours de la réception des produits non marchants.
- Au cas où le producteur ne puisse pas satisfaire entièrement ou en part à ce qui est prévu dans les points 10 et 11, dans les 3 ou 5 ans de durée de la garantie étendue, il ira correspondre au client une somme du 50% du prix de vente originaire, pour chaque produit non réparé ou non remplacé, qui rentre dans les conditions prévues de cette extension de garantie et jusqu'à la limite globale max. du 30% de la fourniture originaire.
- Les conditions dont aux points de 1 à 12, sont entendues substitutives à tous autres accords verbaux ou écrits inhérents au produit correctement identifié au point 2, et sont valides seulement sur acceptation expresse des mêmes, après avoir, le producteur et le client, contresigné le présent document.
- Pendant le période d'extension de garantie et donc après deux ans de la livraison, le remboursement des dommages suite à la résolution du contrat de vente n'est pas appliquée.

**(08/2018)**